

**Séance du mardi 09 juin 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 29/05/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

*L'an deux mille vingt et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

**Représentés :** Luc AVELLANEDA

**Absents :**

**Objet: Commission Délégation Service Public - 2020\_027**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant que la commission de délégation de service public est composée, outre le maire, son président, de trois membres titulaires et trois membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal,

Considérant que l'élection des membres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission de délégation de service public.

Après dépouillement, les membres désignés pour siéger à la commission de délégation de service public sont :

Membres titulaires

- Monsieur Eric BOUSQUET
- Madame Georgette CHRYSOS
- Madame Stéphanie GAILLARD

Membres suppléants

- Madame Cécile ROQUESALANE
- Madame Christelle CHAUVET
- Monsieur Jean Christophe GUY

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 27.06.2020  
et publication ou notification du 23.06.2020

Le Maire,  
A. DUJOLS,



PREFECTURE DU CANTAL

17 JUIN 2020

BUREAU DU COURRIER

Le Maire,  
A. DUJOLS

